

# Guide

Informations  
pratiques



## TRAVAUX DE DÉCONSTRUCTION

des immeubles allant du 12 au 14 rue de Rilly La Montagne,  
du 31 au 37 et du 39 au 42 rue Pierre Taittinger à Reims

 [www.reims-habitat.fr](http://www.reims-habitat.fr)

# Le Renouvellement Urbain du quartier Croix-Rouge

Le quartier Croix-Rouge Université est engagé depuis 2019 dans un vaste programme de renouvellement urbain (le NPRU). dans le but d'améliorer le confort et le cadre de vie des habitants.

Ce **Nouveau Programme de Renouvellement Urbain** (NPRU) prévoit des opérations visant à redessiner le quartier comme :

- la démolition de 3 immeubles (12-14 rue de Rilly-La-Montagne, 31-37 et 39-45 rue Pierre Taittinger à Reims) ainsi que le parking G6, ce qui équivaut à la démolition de 256 logements ainsi que les locaux d'activités en RDC
- la **rénovation et aménagements extérieurs** de 6 immeubles en concertation avec les habitants (346 logements rénovés et résidentialisés)

**Ces opérations d'envergure sont menées par :**



Le 8 juillet 2020, la Ville de Reims, le Grand Reims, les 3 bailleurs rémois ont signé officiellement la « **Charte de Gestion des chantiers** », détaillant les 10 engagements pris par les partenaires du NPRU rémois dans la conduite de leurs opérations pour accompagner au mieux les habitants durant ces actions et travaux, visant à améliorer leur cadre de vie.

## En amont de la déconstruction

Avant les travaux de déconstruction, plusieurs étapes sont nécessaires pour les mener à bien :

### ► DÉMÉNAGEMENT DES HABITANTS

Les locataires sont suivis, par une équipe dédiée au sein de Reims habitat, afin d'être relogés. Les logements sont sécurisés au fur et à mesure des départs puis les entrées d'immeubles sont condamnées lorsque le dernier locataire part.

### ► SUPPRESSION DES RÉSEAUX

Les réseaux (électrique, gaz...) sont fermés et supprimés pour sécuriser les lieux de la démolition.

### ► CHOIX DES ENTREPRISES

Par un appel d'offre, l'entreprise chargée des travaux est choisie ainsi qu'un maître d'œuvre suivant les travaux pour Reims habitat.



# Les étapes de la déconstruction

- Mise en place des **installations de chantier** et **sécurisation** du périmètre d'intervention
- **Curage des bâtiments** : cette étape consiste à vider les logements de tous les équipements (portes, fenêtres, moquettes, etc) et encombrants présents.
- **Désamiantage des immeubles** : ces travaux respectent des règles sanitaires strictes : protection de l'intérieur des bâtiments, déchets emballés et stockés pour être évacués en décharge spécifique. Le personnel les réalisant est également spécifiquement formé et équipé de protections adaptées.
- **Déconstruction des bâtiments** avec évacuations des gravas au fur et à mesure. Les bâtiments seront déconstruits à l'aide d'une pelle équipée d'un grand bras de démolition. Pour limiter les poussières, des systèmes d'arrosage (au sol et sur les engins) seront mis en place.
- Remblaiement, terrassement, **aménagement** et sécurisation de la zone laissée libre suite à la démolition



## Zone de chantier et calendrier prévisionnel

- Phase 1 : Déconstruction du 12- 14 rue de Rilly-La-Montagne
- Phase 2 : Déconstruction du parking G6,  
des 31-37 et 39-45 rue Pierre Taittinger



### Pour la phase 1 :

- ▶ **INSTALLATION DU CHANTIER** : à compter du 10 janvier 2022
- ▶ **CURAGE DES BÂTIMENTS** : de janvier à avril 2022
- ▶ **DÉSAMIANTAGE** : de janvier à avril 2022
- ▶ **DÉCONSTRUCTION** : d'avril à juillet 2022

### Pour la phase 2 :

- ▶ **CONTINUITÉ DU CHANTIER** : à la suite du départ des derniers locataires
- ▶ **AMÉNAGEMENT/FINITIONS pour les 2 phases** : été 2023

# Informations utiles

## ► HORAIRES DU CHANTIER



Les travaux se dérouleront  
**du lundi au vendredi,**  
**de 7h00 à 18h00,**  
hors week-ends et jours fériés



*Pour votre sécurité,  
merci de ne pas circuler  
au sein du chantier pendant toute  
la durée des travaux.*

## ► QUI SE CHARGE DE LA DÉCONSTRUCTION



L'entreprise MELCHIORRE se chargera des travaux de déconstruction de ces immeubles.

## ► VOS CONTACTS



Reims habitat - Agence Université  
5 Allée Maurice Lemaître  
**03.26.61.79.79**  
contact@reims-habitat.fr

Nelly CALON, Cheffe de Projet  
à nelly.calon@reims-habitat.fr

Retrouvez Reims habitat sur les réseaux sociaux :



■ [www.reims-habitat.fr](http://www.reims-habitat.fr)